



RCS : AMIENS

Code greffe : 8002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00631

Numéro SIREN : 804 465 789

Nom ou dénomination : 3 C NORD PICARDIE

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2017 sous le numéro de dépôt A2017/003557

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **AMIENS**



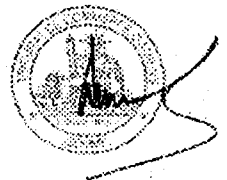
334178

Dénomination : 3 C NORD PICARDIE
Adresse : 2 rue Jean-jacques Mention Espace Industriel Nord 80080
Amiens -FRANCE-

n° de gestion : 2014B00631
n° d'identification : 804 465 789

n° de dépôt : A2017/003557
Date du dépôt : 13/09/2017

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
30/06/2017



334178

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE AMIENS

AGENCE PARISIENNE DE FORMALITES -
AGENCE PARISIENNE DE FORMALITES
58 RUE DE MONCEAU
75008 PARIS

Nos références : n° de dépôt : A2017/003557
n° de gestion : 2014B00631
n° SIREN : 804 465 789 RCS Amiens

CERTIFICAT DE DEPOT D'ACTES

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 13/09/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société de :

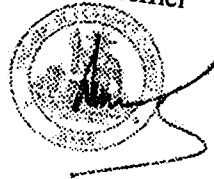
3 C NORD PICARDIE - Société à responsabilité limitée
2 rue Jean-jacques Mention Espace Industriel Nord 80080 Amiens -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 30/06/2017 (1 exemplaire)

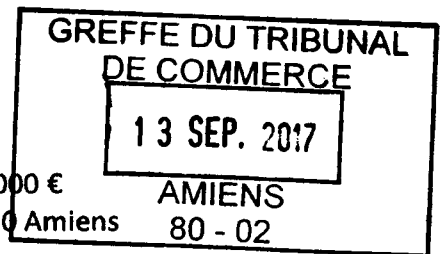
Concernant les événements RCS suivants :
Reconstitution des capitaux propres du 30/06/2017

Fait à Amiens, le 13/09/2017

Le Greffier



3C NORD PICARDIE
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €
Siège social : ZI Nord – 39, rue de Poulainville - 80000 Amiens
804 465 789 RCS Amiens



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017**

Extrait de la décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance :

- constate qu'il ressort des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que les capitaux propres s'élèvent à 31.703 euros, pour un capital social de 1.000 euros, soit un montant au moins égal à la moitié du capital social permettant de constater leur reconstitution ; mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés ;
- approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 77.851 euros, décide de l'affecter comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 77.851 €
- Report à nouveau..... (47.148) €

Soit un bénéfice distribuable de30.703 €

- Affecté à hauteur de 10% du capital à la réserve légale..... 100 €
- Affecté pour le solde : 30.603 €
au compte « Report à nouveau »
dont le solde est ramené à 30.603 €

Total.....30.703 €

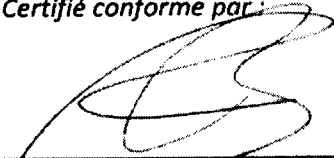
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 31.703 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants

.../...

Certifié conforme par :


Romain QUEVA
gérant